REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

అంతంతం

Jeudi 25 février 2021

<u>Membres du Conseil Municipal présents</u>: Valérie GUYON, Gérard, MOREL, Alexandre ANDRE, Sébastien LABRY, Jean PIRAT, Bernard VELON, Angélique MARION, Antoine JACQUET, Corinne BROISSIAT, Alain TRUTT, Arnaud GUIOT, Valentin BLANC, Julien NECTOUX, Bernard MALIN, Christine CLERMIDY.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

- Validé la proposition de prêt long terme de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel
 Centre Est;
- Validé la proposition de ligne de trésorerie de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel
 Centre Est;
- Validé la demande de subvention auprès du Conseil Régional concernant le projet de réhabilitation de bâtiments communaux;
- Validé la convention d'assistance à maitrise d'ouvrage, proposée par l'AGENCE 01, dans le cadre des travaux d'accessibilité prévus au stade municipal;
- Validé le plan d'amortissement de la dépense d'électrification du GAEC DU SORBIER, sur 5 ans ;
- Modifié le taux de la part communale de taxe d'aménagement à 3%;
- Accepté le devis de l'entreprise SAAF concernant l'implantation d'une citerne souple au lieudit
 « Nanciat », dans le but de renforcer la défense incendie ;
- Accepté le projet de bail à ferme proposé pour l'EARL LES ECURIES DU MONT, en remplacement de Monsieur Michel PERRIN;
- Validé les dates d'ouverture et de fermeture de la saison de pêche 2021 et validé le règlement;
- Nommé Madame Josiane PUGET comme régisseur suppléant de la pêche ;
- Validé la candidature de Madame Célestine BOUILLOUX pour le logement à l'étage de l'agence postale, à compter du 1^{er} avril.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions, Madame le Maire lève la séance.

Le Maire